

Ce qui importe également, selon moi, c'est que les entreprises de l'Ouest songent à former des consortiums pour la réalisation de cet énorme projet.

* * *

L'AGRICULTURE

LA PUBLICATION À L'ÉCHELLE NATIONALE DE L'ANNONCE FAITE AU QUÉBEC

L'hon. John Wise (Elgin): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et elle a trait au sujet dont le député de Végréville et le ministre des Transports ont parlé plus tôt. Il s'agit de l'annonce qui a été publiée dans les journaux du Québec. Cette annonce crée clairement l'impression que le gouvernement dit quelque chose dans une région du pays et autre chose ailleurs.

Deuxièmement, le gouvernement veut clairement donner l'impression que les changements apportés au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau seront avantageux pour les producteurs agricoles de l'ouest du Canada. C'est nettement l'impression créée par l'annonce en question. Vu que cette annonce a été payée à même le budget du ministre de l'Agriculture, acceptera-t-il, pour dissiper ce malentendu, et je suis certain que c'en est un, de publier la même annonce dans les deux langues officielles dans tous les journaux du Canada?

Si la réponse est non, les Canadiens auront encore l'impression que le ministre dit une chose dans une région du pays et autre chose ailleurs.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le député a mentionné une annonce publiée dans certains journaux de l'est du Canada. Cette annonce se base sur les faits et est tout ce qu'il y a de plus simple, mais le député n'a pas écouté ce que le ministre des Transports a dit. Le ministre a déclaré que les méthodes de commercialisation, et ainsi de suite, ne sont pas les mêmes dans l'est du Canada. Par exemple, le porc, et c'est un secteur qui nous préoccupe beaucoup, est exporté dans l'État de New York et ailleurs dans l'est des États-Unis. Ce programme favorisera la production et une annonce du même genre pourrait s'appliquer tout aussi bien dans l'ouest du Canada puisque les produits de cette région sont exportés dans une région très peuplée, soit l'État de la Californie, et nous voulons que le programme favorise aussi l'exportation dans l'ouest du Canada. Les éleveurs connaissent les avantages du programme. Les députés d'en face devraient parler aux éleveurs puisque ce sont eux qui ont recommandé que nous l'adoptions mais, bien entendu, ils ne s'intéressent guère aux recommandations des autres. Par exemple, la Fédération canadienne de l'agriculture a appuyé à l'unanimité le principe de Canagrex hier.

Des voix: Bravo!

M. Wise: Madame le Président, cette réponse est tout simplement scandaleuse. Je veux donner au ministre une deuxième chance de répondre à ma question pour qu'il dissipe ce malentendu. Je lui donne le bénéfice du doute parce que je suis certain qu'il n'essaie pas volontairement de nous induire en erreur.

Questions orales

ON DEMANDE DE PUBLIER L'ANNONCE

L'hon. John Wise (Elgin): Madame le Président, je demande au ministre de l'Agriculture s'il va tout simplement faire paraître la même publicité dans tous les journaux de toutes les régions du pays et ce, dans les deux langues officielles. Je voudrais qu'il me réponde simplement par oui ou par non, car c'est la seule façon de tirer les choses au clair une fois pour toutes.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, il sait . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Whelan: Madame le Président, s'ils avaient un chef de l'autre côté, je lui demanderais de rappeler ses gens à l'ordre, mais . . .

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Whelan: Le député veut une réponse simple, par oui ou par non. Il sait que ce n'est pas la même chose partout parce qu'au Québec, le gouvernement provincial a lancé un programme publicitaire spécial . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Whelan: . . . et a induit les gens en erreur. Aucun gouvernement des provinces de l'Ouest n'a jugé bon d'agir de la sorte parce que dans cette région du pays, les autorités savent que notre programme va aider les agriculteurs et les éleveurs, et nous permettre d'exporter davantage.

S'il devient nécessaire d'expliquer ce genre de programme dans l'Ouest, oui, nous aurons recours à la publicité. Toutefois, comme l'Opposition nous demande de faire preuve d'austérité, nous ne prendrons de telle mesure que si nous estimons nécessaire de le faire.

* * *

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL

LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS DES PLATES-FORMES DE FORAGE

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Nous attendons depuis trois ans que le gouvernement fédéral nous propose des modifications à la partie IV du Code du travail du Canada qui concerne la santé et la sécurité au travail.

La catastrophe de l'«*Ocean Ranger*» nous a permis de constater que le Code fédéral du travail ne protège pas les travailleurs des plates-formes de forage. Selon le rapport préliminaire publié aux États-Unis, les négligences de la direction ont causé la mort de 84 travailleurs, pour la plupart canadiens. Dans toute autre circonstance, ce serait considéré comme de l'assassinat. Je demande au premier ministre quand son gouvernement va protéger les travailleurs de ces plates-formes dans le cadre du Code du travail?